REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DES P.O.

ASA DU CANAL DE CORBERE
23 Avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET

Nombre de voix

En exercice : 12

qui ont voté : 9

Date de la convocation

Le 12 décembre 2025

OBJET

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en DDTM

Le 15 janvier 2026

et publication

Le 15 janvier 2026

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU CANAL DE CORBERE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2026 - 2

Séance du 14 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six et le quatorze janvier à 17h30, le syndicat de l'ASA du Canal de Corbère s'est réuni au siège administratif, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt, sous la présidence de Monsieur Didier BRUZY, Président.

Présents : MM. BRUZY Didier, MAILLOLS Pascal, Jean-Pierre SAURIE, Pascal BRUZY, Daniel MARTY, Jean REIG, José COLCHERO, Marc MARTY Syndics titulaires, Jean-Charles BARBOTEU, Syndics suppléants

Représentés : M. BIANCHINI Marc par BRUZY Didier

Monsieur Pascal MAILLOLS a été nommé secrétaire.

Le Président présente au Conseil Syndical le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2025.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
LIBELLE	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes Ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		744 998.60 €		144 418.22 €		889 416.82 €
Part affectée à l'investissement						
Résultats d'exercice		70 213.89 €	69 454.15 €			759.74 €
Résultats définitifs		815 212.49 €		74 964.07 €		890 176.56 €

Après avoir donné lecture détaillée de ceux-ci, ils constatent la concordance des résultats et le Président demande au Conseil Syndical de délibérer sur ces comptes.

Après avoir délibéré valablement, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité les Comptes Administratifs et les Comptes de Gestions de l'exercice 2025.

Fait et délibéré à Ille sur Têt, le 14 janvier 2026

LE PRESIDENT,

ASSOCIATION SYNDICALE CANAL DE CORBERE